

Moureuille

Bulletin Municipal 2023



2021

Prix de première participation réussie

1^{re} catégorie
moins de 500 habitants

attribué à la commune de

MOUREUILLE

PAYS DE SAINT-ÉLOY

Ma Commune
au Naturel

Pour un département écoresponsable

Accompagner • Protéger • Innover

2022

Prix spécial Implication
dans l'embellissement
de la commune

1^{re} catégorie
moins de 500 habitants

attribué à la commune de

MOUREUILLE

Pays de Saint-Eloy

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Ma Commune
au Naturel

Pour un département écoresponsable

2023

Prix
d'encouragement
attribué à la commune de

MOUREUILLE

Communauté de communes
du Pays de Saint-Eloy

Ma Commune
au Naturel

Moureuille.fr

Le mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères pour 2024 ! Que cette année soit propice à tous vos projets, qu'elle vous apporte la santé nécessaire pour les réaliser, la joie pour les accomplir avec sérénité, qu'elle soit remplie de ces petits moments simples qui font le Bonheur ! Alors OUI, vous allez me dire pas forcément simples par les temps qui courent !!! Effectivement, l'année a été marquée par des événements majeurs qui impactent directement le moral des Français et leur pouvoir d'achat. Les catastrophes naturelles s'accumulent, les guerres, les attaques, les incivilités etc. ... et malgré tout ça, je dois vous dire que je reste optimiste et persuadé que nous tenons dans nos mains l'année 2024, afin qu'elle soit la plus savoureuse possible, car il est plus facile d'agir sur notre quotidien que sur les crises mondiales !

Si ces premières années de mandat ont été particulières, l'équipe municipale et les agents ont été soudés afin de réaliser des modestes projets, d'asseoir la commune sur une trésorerie confortable, en limitant les dépenses de fonctionnement, ce qui va nous permettre de planifier des travaux avec un budget maîtrisé et de développer notre commune afin d'améliorer votre confort de vie.

Certains dossiers sont arrivés à terme, tel que l'adressage. Vous avez donc maintenant une adresse précise et vous avez bénéficié de la fourniture et de la pose des numéros. Quant à la mise à jour des coordonnées GPS, elle n'est pas de notre ressort, les bases étant rachetées par des entreprises privées dont nous ne maîtrisons pas les délais.

Divers travaux concernant l'entretien et la rénovation de nos bâtiments ont été effectués et je peux saluer la qualité d'exécution des entreprises locales.

Vous le savez, notre équipe s'est engagée dans la démarche de « Ma Commune au Naturel » depuis 3 ans et nous avons eu l'agréable surprise d'être primée pour la 3^{ème} année consécutive, chose assez rare qui prouve l'engagement des élus référents et des agents.

Pour la 3^{ème} année également, en partenariat avec la commune de SERVANT, nous avons réalisé le TELETHON, moment fort en émotion sur le plan humain et une belle réussite financière car 4 000 euros ont été reversés, soit un ratio par habitant 3,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

Notre commune vient également d'être lauréate du plan « Villages d'Avenir » avec cinq communes voisines. Ce plan va nous aider, en termes d'ingénierie, à mener à bien nos projets. Seulement 20 communes du Puy-de-Dôme ont été retenues et nous pouvons remercier notre conseiller régional, M. DURIN Sylvain, qui a porté ce projet.

Enfin, un GRAND remerciement à vous tous qui vous êtes impliqués dans la vie de la commune : associations, artisans, commerçants, CCAS, élus, employés et bénévoles.

Soyons unis, montrons l'exemple et 2024 deviendra l'année que nous souhaitons !

Recevez mes chers Amis mes respectueuses salutations !

Bonne Lecture.

Didier BOURNAT, votre Maire

Sommaire

Réalisations & projets communaux	3
Vie communale	7
Commission Communale d'Action Sociale	12
Animations - Loisirs	13
Environnement	16
Informations pratiques	18
Comptes	21
Démographie - État civil	23

La Mairie

Mairie de Moureuille
Place de l'Église - 63700 Moureuille
✉ mairie-moureuille@wanadoo.fr
🌐 moureuille.fr
☎ 04 73 52 41 52

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 10h à 11h30
- Vendredi de 10h à 12h & de 13h30 à 17h

Réalisations & Projets

Travaux réalisés en 2023

Adressage communal

La procédure d'adressage s'est achevée en 2023 avec la pose des plaques de numéros et des plaques de rues ayant reçu une dénomination complémentaire, l'enregistrement des données dans la base d'adresse nationale (BAN) et par l'envoi, à chaque foyer, d'un certificat d'adresse. Les personnes qui ne l'auraient pas reçu ou qui auraient besoin d'un exemplaire supplémentaire peuvent le demander au secrétariat de mairie. Nous vous rappelons que vous devez notifier votre nouvelle adresse à tous vos correspondants (assurance maladie, caisses de retraite, impôts, banque, EDF, service d'eau, fournisseurs, etc...).

Pour rappel, selon le souhait majoritaire des habitants, les noms des hameaux ont été conservés, avec une adjonction de nom de voie pour 5 villages : Impasse de Combalet à La Lubièrre – Impasse du Pré du Loup à Champigoux - Route des Raynauds aux Bruyères – Chemin de Champ Blanc à Buxerolles – Impasse des Côtes de Buxerolles à Buxerolles – Impasse du Petit Champ à Peubras.

Le coût total de cette opération s'est élevé à **11 666 € HT** : elle a reçu une aide financière du Département de **3 004 €** et de l'Etat de **3 500 €**. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à **5 162 € HT**.



Voirie communale

Les communes ayant été attributaires de la DETR (subvention d'État) en 2022, n'ont pas été subventionnées au titre de l'année 2023. En conséquence, seuls quelques travaux urgents et de plus faible importance ont été réalisés sur le programme 2023/2024 :

- Chez Brèche
- Auxerre (enrochement, création caniveau)
- La Lubièrre et Buxerolles (enduit bicouche autour des abribus)

Le conseil municipal a décidé de renouveler sa demande pour 2024. Les voies ou espaces concernés : Courtille (au niveau du panneau d'entrée du village), La Lubièrre (route des Cartonnets), Les Bruyères (busage et amélioration du virage en sortie de village), Les Chevaliers.

Par contre, le dossier de subvention déposé auprès du Département a reçu un accord favorable.

Comme chaque année, l'entreprise de travaux agricoles Nicolas BERTHON a exécuté les travaux de broyage des haies et de fauchage des accotements sur l'ensemble du territoire communal.

Il est rappelé que les riverains doivent procéder à l'entretien et à l'élagage de leurs arbres le long des voies communales. Nous remercions ceux qui ont réalisé ce travail qui contribue activement à préserver les revêtements.

Réalisations & Projets

Chauffage de l'église

Tel qu'annoncé dans le précédent bulletin municipal, la réfection du chauffage de l'église a été réalisée par l'entreprise I.D.S. ELEC 63. Le système au gaz existant a été remplacé par une installation électrique composée de lustres avec émetteurs infrarouge produisant une chaleur instantanée et douce, mieux répartie dans l'édifice. Cet équipement, très esthétique, a pu être testé à plusieurs occasions déjà et semble donner entière satisfaction. Le coût des travaux s'est élevé à **15 755 € HT** et a bénéficié d'une subvention du Département de **6 302 €**. Cependant, le dossier de subvention déposé auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) n'a pas reçu d'accord. Le reste à charge pour le budget communal est donc de **9 453 €**.



Logements et locaux techniques

Pose de nouveaux volets et de renforcement des volets des logements communaux par l'entreprise Jérôme BERTHON pour un coût de **4 040 € HT** et réfection de la peinture de ces volets ainsi que des portes de l'atelier municipal et de la grange par l'entreprise Alain SAUVAGNAT pour un coût de **6 580 € HT**.



Petit matériel et équipements

- **Cuve et pompe à eau** : Dans le but de faciliter le travail d'arrosage des agents communaux mais aussi d'utiliser l'eau du puits situé devant l'atelier municipal, la commune a fait l'acquisition du matériel nécessaire pour mettre en place cette installation qui a entièrement été réalisée par deux élus. Coût de l'opération : 295 € HT
- **Création d'un point d'accès au WIFI** : La salle des associations étant de plus en plus utilisée comme salle de réunions (conseils municipaux, ateliers du CLIC, formations organisées par divers organismes), il devenait nécessaire d'y avoir un point d'accès WIFI. Ce travail a été confié à l'entreprise I.D.S. Elec 63 qui a par la même occasion procédé à la mise en conformité de différents points électriques dans le bâtiment. Coût : 960 € HT
- **Illuminations de Noël** : Afin de remplacer quelques décors de Noël défectueux et d'illuminer la place de la mairie, un complément d'illuminations en LED basse consommation a été acheté pour un montant de 1 208 € HT.



Toiture de l'ancien poids public

Débuté en 2021, ce chantier a seulement été achevé au printemps 2023 en raison, notamment, d'une longue attente dans la livraison des tuiles. Pour rappel, le travail a été exécuté gracieusement par les Jeunes Compagnons Charpentiers de la Fédération compagnonnique dans le cadre de leurs travaux pratiques. Nous félicitons leur engagement et les remerciements chaleureusement. La pose de chenaux en zinc anthracite ainsi que la réfection du plancher de pesée, par les élus, sont venues compléter cet ouvrage. Désormais, la municipalité envisage de procéder à la réfection intérieure de ce petit bâtiment qui, bien que plus utilisé pour les pesées, fonctionne toujours et fait partie de notre patrimoine communal.



Salle polyvalente/mairie/ salle des associations

Réfection de la peinture des rampes d'accès du bâtiment par l'entreprise COATINQ de Saint Pourçain-sur-Sioule spécialisée dans les travaux de thermolaquage des métaux pour un coût de **1 550 € HT**.



Projets

Aménagement d'une pièce annexe de la salle polyvalente

Le conseil municipal a pris la décision de réhabiliter le local situé en sous-sol de la salle des fêtes qui correspondait à la « buvette » lorsque le bâtiment a été construit dans les années 1960. Cette pièce, humide et très dégradée, est difficilement utilisable en l'état. La municipalité souhaite en faire un lieu multifonctions de réunions, de service et de vestiaires qui servirait notamment lors de spectacles (théâtre, chorale, etc...). Le projet comprend les travaux d'isolation des murs et leur habillage en bois, la réfection de l'électricité avec mise aux normes, l'installation de chauffage, la plomberie ainsi que la rénovation de la cage d'escalier accédant à la scène de la salle des fêtes. Pour cette opération d'investissement, des dossiers de subvention ont été déposés auprès du Département (FIC), de l'État (DETR) et de la Région.

Villages d'Avenir

Ce dispositif, initié par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à accompagner les communes de moins de 3 500 habitants pour tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à apporter une dynamique nouvelle dans la commune tels que projet de service de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiments, réaménagement de centre bourg, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village. Après un appel à candidature, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner. Moureuille fait donc partie des 20 communes du Puy-de-Dôme retenue pour la 1^{ère} sélection de ce programme. Dans le courant du mois de janvier, les maires participeront à une réunion en Préfecture afin de déterminer les modalités de lancement de cette opération. Nous sommes maintenant appelés à réfléchir aux actions que nous souhaitons engager.

Poids public des Chevaliers

La rénovation complète de ce bâtiment, très détérioré à l'extérieur comme à l'intérieur, sera réalisée en 2024. Le projet prévoit la réfection des façades par un graffeur professionnel, l'isolation, l'habillage intérieur en bois ainsi que le remplacement du chauffage et la reprise de l'électricité. La municipalité a considéré le moment opportun pour exécuter les travaux en raison d'une très grosse activité de ce dispositif. En effet, l'utilisation

constante par les agriculteurs, mais depuis deux années, par l'entreprise Rockwool, génère un produit de vente des jetons de l'ordre de 10 000 € annuels auxquels il convient, toutefois, de déduire les frais, non négligeables, de fonctionnement : contrôle annuel obligatoire, assurance, frais d'électricité, renouvellement des jetons ainsi que maintenance.

Réfection et mise en conformité du parc d'éclairage public

Les travaux prévus par le Syndicat Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme ont pris du retard. La phase des travaux qui vise à la mise en conformité et à l'uniformisation de l'éclairage public de l'ensemble de la commune, devrait démarrer prochainement. Elle a pour but de mettre en place la coupure nocturne de l'éclairage et le remplacement des ampoules par des LED. En effet, cet éclairage a un impact négatif sur la biodiversité et sur la santé humaine. De plus, il génère des dépenses d'énergie inutiles. Tenir compte de ces nuisances lors de la rénovation d'installations d'éclairage permet de les prévenir et de les réduire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

Source : TEREA-AD3M

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32 % de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an
Fonctionnement continu

51€/an
6h de coupure par nuit

39€/an
8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2022

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?

Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune. Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Vie Communale

Bienvenue aux nouveaux habitants et à la nouvelle année !

Le maire Didier BOURNAT, entouré de son conseil municipal, a souhaité réunir les Moureuillois pour clore une année 2022 bien remplie et adresser à chacun ses bons vœux pour 2023. A cette occasion, les nouveaux habitants, installés à Moureuille en 2022, ont été personnellement conviés. Ils ont pu faire la connaissance des trois agents du personnel municipal, découvrir les associations de la commune représentées par leurs présidents respectifs et visionner bons nombres des manifestations de l'année, à travers un diaporama projeté tout au long de la soirée, qui retraçait également les travaux et les différentes actions engagés sur la commune.

Parmi les nouveaux habitants, deux bébés nés en mai et en septembre 2022, étaient aussi mis à l'honneur. Le plus jeune d'entre eux, Gabryel, a pu prendre la pose aux côtés de Robert Beaulaton, le doyen de la commune. Merci à lui pour sa présence lors de cette réception, témoignage indéniable qu'il fait bon vivre à Moureuille.



Les enfants de la commune à la conquête des arbres et des pistes !

En cette période de rentrée scolaire, quelle belle occasion de se retrouver pour les enfants de la commune dispersés dans différentes écoles ou collèges, que cette journée d'activités ludiques, offerte par la municipalité.

Au programme cette année, une expédition du côté de Marcillat-en-Combraille : sensations fortes garanties pour les ados qui ont testé leur qualité de pilote sur le fameux circuit de kart. Sur le même site, pour les plus jeunes, l'aventure était aussi au rendez-vous lorsqu'il a fallu s'élancer dans les arbres, en franchissant les ponts de singes et autres cordes de tarzan. Certains ont même pu relever le défi de la tyrolienne géante enjambant la vallée de la Tartasse. De retour à Moureuille, un repas partagé, suivi de quelques activités sportives et rafraichissantes (compte-tenu de la chaleur !), ont permis de poursuivre cette journée dans la bonne humeur et la convivialité.

La commission communale de l'action sociale, en charge de l'organisation de cette manifestation, a aussi voulu sonder les envies des jeunes en mettant à leur disposition une boîte à idées pour de futurs projets. Nul doute que les enfants peuvent se dire : « à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !!! »



Vie Communale

Voyage dans le temps et l'histoire



Si en 2014, l'organisation d'une visite patrimoine à Moureuille était à attribuer au SMAD des Combrailles, cette fois-ci, c'est la municipalité qui a voulu permettre à ses habitants de mieux connaître l'histoire de leur commune. Ainsi, Renée Couppat, guide de pays, a bien voulu se replonger dans ses notes et ses archives, entraînant avec elle un auditoire d'une soixantaine de personnes. De l'origine du nom « Moureuille », à la construction et rénovation plutôt rocambolesque de l'église paroissiale, en passant par le récit de ce fameux miracle attribué au culte de Notre-Dame de Bonne Nouvelle, chacun a pu s'imprégner un peu de l'histoire qui a mené au fil des siècles, à cette petite commune que nous connaissons aujourd'hui.

La visite s'est poursuivie par l'étude de la croix présente devant l'église, l'occasion d'apprendre toutes les fonctions portées par ce type d'édifice : borne, croisement de routes ou de chemins et indication de l'axe principal, différentes fonctions religieuses...

Enfin, Renée Couppat a fait remarquer à ses auditeurs ces petits monuments pas toujours observés avec tout l'intérêt qu'ils méritent : le monument aux morts et son fier coq gaulois, le poids public disposant encore de son mécanisme et en capacité de donner la pesée et n'a pas manqué d'évoquer l'emplacement de l'ancien cimetière autour de l'église.

Un temps de convivialité est venu clôturer cet après-midi riche en informations historiques et culturelles. Décidément, notre petit patrimoine local ne manque pas d'intérêt et a bien des choses à nous apprendre !



Cérémonies de commémoration



Cette année encore, les cérémonies de commémoration des 2 grandes guerres ont réuni des habitants soucieux de se souvenir des sacrifices endurés durant ces périodes tragiques. Ce temps de commémoration qui paraît peut-être pour certains quelque peu désuet, nous redit pourtant les horreurs de la guerre et ravive cette volonté du « plus jamais ça ! »

Ainsi, conscient de la nécessité d'entretenir la mémoire de notre histoire, la municipalité fait souvent appel aux enfants de la commune pour participer aux cérémonies. Il se trouve que les collégiens sont particulièrement sensibilisés aux deux grandes guerres à travers leur programme d'histoire, et désormais ce sont les jeunes ayant passé le brevet des collèges qui seront sollicités. À l'occasion de la cérémonie du 8 mai, Héloïse BENNEGENT et Chloé LARVIN ont lu les textes

officiels, en témoignage de leur rencontre avec Ginette KOLINKA (98 ans), rescapée du camp d'Auschwitz et passeuse de mémoire de la Shoah. Pour Chloé, le devoir de mémoire s'est poursuivi avec sa classe de 3^{ème}, par quelques jours en Pologne, pour la visite des camps d'Auschwitz et de Birkenau. Avec ses camarades, elle a mis ses pas dans ceux des déportés et a ressenti l'angoisse et l'incompréhension qui habitent encore ces lieux.

Ce 11 novembre, Kamille BELGRAND et Chloé LARVIN ont répondu présentes pour lire les textes officiels aux côtés des porteurs de drapeaux et des sapeurs-pompiers de Servant. Qu'elles soient remerciées pour leur participation et félicitées pour leur récent diplôme du Brevet des Collèges.



Vie Communale

Téléthon



Pour la troisième fois, les communes de Servant et de Moureuille ont renouvelé leur partenariat en organisant une nouvelle journée d'animation et de sensibilisation pour le téléthon. Les bénévoles des différentes associations des deux communes se sont mobilisés : vente de brioches, marche, baptême en voitures de rallye et repas ayant rassemblé 150 convives...

Justine Ribeiro, 23 ans, étudiante en école de commerce (Master 2), touchée par une amyotrophie spinale, est venue apporter son témoignage sur l'importance du week-end du Téléthon.

Un chèque de 4 000 € a pu être remis, le 29 décembre 2023, à Paulette Hubert et René Labbe, représentants départementaux de l'AFM-Téléthon.

Une année dynamique et relaxante avec le CLIC



Au cours de cette année, les activités proposées par l'intermédiaire du CLIC Riom Limagne Combrailles ont évolué pour découvrir de nouvelles disciplines, et il y en a eu pour tous les goûts !!!

- Bien sûr, le groupe « gym plaisir » qui a trouvé ses fidèles adeptes se poursuit et n'est pas remis en cause. Programmé tous les jeudis après-midi de 14h à 15h à la salle polyvalente, il permet de pratiquer des exercices de gym douce encadré par un professionnel qualifié.
- Pour découvrir ou redécouvrir le plaisir d'une sortie vélo, c'est le 26 juin qu'une après-midi d'initiation au vélo électrique a été proposée aux plus aventuriers. Une très belle découverte pour les participants !
- C'est également au mois de juin qu'un vent de zénitude a soufflé sur Moureuille avec 3 séances d'initiation au yoga. Un temps privilégié pour se détendre mais aussi découvrir cette activité aux mille facettes.

Lancement des illuminations de Noël

C'est désormais une tradition communale de fixer une date pour officialiser, dans la bonne humeur, le lancement annuel des illuminations de Noël.

Cette saison 2023 ne devait pas être en reste, puisque de nouvelles décorations étaient à découvrir cette année encore, mettant plus particulièrement en valeur la place de l'église. En effet, l'ancien poids public, coiffé d'une toiture neuve, s'est vu orné de stalactites lumineuses et le décor du fronton de la mairie a été remplacé. Enfin, c'est dans un tout autre style que d'étranges animaux ou autres lutins ont pris place autour d'un sapin de bois, formant un petit village de Noël artisanal à côté de l'église. C'est un habitant de la commune, Jacques LARVIN, qui a donné de son temps et de son savoir-faire pour créer ces très sympathiques personnages, applaudis chaleureusement par le public, lors de leur mise en lumière.

Un très beau moment, où la magie de Noël semblait embraser le bourg et venait se refléter dans les yeux des petits et des grands.

La soirée s'est poursuivie dans la salle polyvalente, autour de pain d'épices ou de petits sablés, agrémentés par le traditionnel vin chaud préparé par Chantal et Renaud de l'Auberge communale.

Un grand merci aux élus et bénévoles qui œuvrent chaque année, pour l'installation et le démontage de tous ces décors permettant ainsi à la commune de faire l'économie d'un prestataire.



À venir le 13 février 2024, un atelier pour la confection de bougies.

Rappelons que le CLIC mène, entre autres, des actions collectives destinées aux personnes de 60 ans et plus. La municipalité communique au mieux pour les actions menées sur notre secteur (affiches, site internet, illiwap) et met des locaux adaptés à disposition. En revanche, c'est le CLIC qui gère les inscriptions et les effectifs pour chaque groupe.



COMMENT CONTACTER LE CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles

51 rue Lafayette 63200 Riom

Tél. : 04 73 33 17 64 || secretariat@clic-riom.fr || www.clic-riom.fr

Du bonheur à partager !

C'est animé de ce principe, que les membres de la commission de l'action sociale ont réédité la distribution de bouquets de muguet aux aînés de la commune. En ce 1er mai, à l'occasion d'une petite visite, une trentaine de personnes de la commune a donc reçu les joyeuses clochettes blanches, accompagnées de quelques chocolats. Le partage d'un petit moment convivial, le plaisir d'offrir ou celui de recevoir, c'est tout ceci qui donne du sens à ce brin de muguet, porteur d'un peu de bonheur.

Merci aux quelques enfants qui se sont associés à cette démarche par leurs créations ou leur présence.



Quelques douceurs pour les fêtes

Et voilà déjà cette année 2023 qui touche à sa fin... l'occasion pour l'équipe de la commission d'action sociale de partager quelques douceurs et un temps de rencontre avec les aînés de la commune. Ainsi, des colis individuels ou de couple ont été confectionnés et remis à 28 bénéficiaires, ayant 75 ans ou plus.

Une nouvelle fois, ce sont des produits locaux de qualité qui ont été mis à l'honneur pour agrémenter ces fêtes de Noël et accueillir la nouvelle année. Bonne dégustation à chacun !



Journée festive et conviviale pour les aînés

Un bel après-midi concocté avec soin par la commission des œuvres sociales, a été offert aux aînés de la commune, le dimanche 15 octobre. Ce sont près de 70 convives qui ont partagé ce moment convivial. Au menu, un savoureux repas cuisiné par la cheffe de l'Auberge communale, des chants et musiques entraînants interprétés par le fidèle duo de « la Clé des chants », le tout orchestré par les membres de la commission, épaulés au service par quatre adolescentes de la commune. Voici peut-être la recette pour rester jeune, comme l'a souligné le maire, Didier BOURNAT, en se réjouissant de ce mélange des générations. Il a également rappelé l'importance de ces temps d'échanges et de partage chaleureux face à une actualité bien trop souvent éprouvante.



Animations & Loisirs

Equin'Oxe

Cette année encore, l'association a organisé plusieurs manifestations dans le but, encore et toujours, de récolter des fonds pour continuer à subvenir aux besoins de nos chevaux et que nos cavaliers puissent continuer la pratique de leur loisir pour une cotisation accessible à tous.

Nous avons récupéré un cheval dont les propriétaires n'arrivaient pas à lui fournir les soins nécessaires. Il a rejoint notre troupeau.

Nous avons été sollicités par une famille, dont le monsieur avait des gros problèmes de santé, pour refaire des clôtures afin de mettre ses chevaux en sécurité et qu'ils ne divaguent plus. Les enfants et les parents membres de l'association sont intervenus et nous ont aidés pour ce gros chantier.



Calendriers des festivités 2024

- **2 Mars :**
Loto (Equin'Oxe)
- **23 Mars :**
Théâtre (Comité des Fêtes)
- **15 Avril :**
Bal (Equin'Oxe)
- **22 Juin :**
Barbecue concert (Comité des Fêtes)
- **6 Juillet :**
Marche + repas (Club de l'Amitié)
- **3 Août :**
Méchoui (Société de chasse)
- **24 Août :**
Concours de boules (Société de chasse)
- **24 et 25 Août :**
Fête patronale (Comité des Fêtes)
- **22 Septembre :**
Randonnée/Repas (Comité des Fêtes)
- **26 Octobre :**
Halloween (Comité des Fêtes)
- **9 Novembre :**
Repas dansant (Comité des Fêtes)
- **16 Novembre :**
Théâtre (Club de l'Amitié)
- **30 Novembre :**
Téléthon

Animations & Loisirs



Société de chasse

même diminué par 5 en 20 ans.

La Fédération Départementale du Puy-de-Dôme a organisé, à la salle des fêtes de Moureuille, une réunion regroupant les associations du secteur et dont la sécurité était le principal sujet. Ex : affichage du jour de chasse en mairie et autres prévisions.

Au printemps, nous faisons un comptage nocturne pour le lièvre. Après 10 ans de protection, un quota de 4 lièvres est accordé, seulement 3 ont été prélevés. Nous devons continuer et améliorer la régulation des prédateurs pour protéger notre petit gibier naturel.

Observé par des routiers, des attaques de moutons et de veaux : le loup est bien présent dans notre région.

Quel sera l'avenir de nos chevreuils et autres grands gibiers ? Agriculteurs et chasseurs sont inquiets.

Au cours de l'été, une grande surveillance a été menée sur les cultures, en particulier le maïs qui est l'aliment préféré des sangliers et des blaireaux. La clôture électrique des parcelles n'a pas été réalisée car la surface était trop importante. Je remercie les agriculteurs pour la prévention et les chasseurs locaux pour leur participation à la surveillance. À ce jour, 10 sangliers ont été prélevés.

Le conseil d'administration de la chasse a élu pour trois ans un président, un secrétaire, un trésorier et a nommé 2 conseillers membres de la propriété agricole : MM. Olivier GUISEZ et Pierre LARVIN.

Partageant le territoire avec d'autres utilisateurs de la nature, le comité des fêtes, le club de l'amitié et autres organisations, nous devons continuer à nous entraider et entretenir de cordiales relations.

Nous vous attendons tous à notre méchoui annuel **le 3 août**. Merci à tous.

Club de l'Amitié

Le club de l'amitié et moi-même vous présentons tous nos vœux pour l'année 2024. Merci à tous les bénévoles de leurs engagements en 2023, dont leurs actions collectives ont porté le club plus en avant dans de nouvelles activités, telle la danse country hebdomadaire, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, nos danseurs sont toujours au rendez-vous, dans la bonne humeur et de tous âges. Merci à Roland. Et puis, la section marche a très bien démarré, les adhérents sont assidus, une bonne ambiance s'est installée. Après chaque marche, une collation est offerte. Depuis le début, tous les parcours sont différents. Dès les beaux jours, des randonnées avec pique-nique seront proposées. Si d'autres personnes sont intéressées, s'adresser au président.

Merci à Annie. Meilleurs vœux à tous.

Le président, Manuel Bonnet.



Comité des Fêtes

Comme chaque année, le comité des fêtes fut au rendez-vous pour proposer des manifestations, pour toutes les générations, qui ont remporté en franc succès.

SAMEDI 22 AVRIL – SOIRÉE THÉÂTRALE :

La pièce de Charles Val adaptée par Michel Meyer « Ma femme tient le volant » a été brillamment interprétée par la troupe des Charmeix de Vitrac. Pendant l'entracte, petits et grands ont pu se régaler avec des crêpes préparées pour l'occasion.

SAMEDI 24 JUIN - BARBECUE-CONCERT :

Cette année encore, les enfants n'ont pas été oubliés. Ils ont pu profiter de jeux en extérieur, comme le tir à la corde ou le chamboule-tout, qui leur ont permis de gagner de beaux lots. Amélie, bénévole du comité avant son départ de la région pour de nouvelles aventures, a réalisé de magnifiques maquillages pour tous les enfants qui le souhaitaient. La soirée s'est poursuivie par un concert. Sur un répertoire très rock et joué en live, le groupe WATTS SPIRIT a fait le show et a permis au public de passer une soirée conviviale sous une météo agréable.



SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT - FÊTE PATRONALE :

Le samedi, après le concours de pétanque organisé par la société de chasse de Moureuille avec une trentaine de 30 doublettes inscrites, le comité a proposé un repas en extérieur animé avec brio par « La Clé des Chants ». Le dimanche, pour la première année, un marché d'artisanat et de produits du terroir a animé les rues du bourg. Dans l'après-midi, Florence Bellon, sosie de Céline Dion, a enflammé la scène avec un super show en live après le duo Tandem, piano-chant en première partie. Un magnifique manège, comme l'année précédente, était présent sur les 2 jours pour la plus grande joie des petits.



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE - JOURNÉE DE LA CONVIVIALITÉ :

Une centaine de marcheurs s'est retrouvée pour arpenter les chemins de la commune. Ils ont pu choisir entre 3 parcours de 2 km, 8 km ou 16km, et reprendre des forces grâce à des collations offertes sur 2 points de ravitaillements. A midi, un repas était servi dans la salle des fêtes avec un cochon à la broche rassemblant ainsi 120 convives, marcheurs ou non, pour un moment convivial.

SAMEDI 28 OCTOBRE - SOIRÉE HALLOWEEN :

Tous les petits fantômes, sorcières et autres monstres ont été accueillis dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion où leur a été offert un goûter et des bonbons. La compagnie « En La » de Saint-Pourçain-sur-Sioule leur a présenté un spectacle de marionnettes intitulé « Papy potager ». Les enfants n'ont pas hésité à participer activement et des éclats de rire ont rythmé le début de soirée.

Pour les artistes et les bricoleurs en herbe, un concours d'épouvantails était organisé. Un jury a noté les œuvres présentées, en fonction de la qualité de la réalisation et du respect des consignes, et les 3 premières créations ont été récompensées.



SAMEDI 4 NOVEMBRE – REPAS DANSANT :

Environ 90 convives ont pris part à cette soirée animée avec succès par le duo « Williams et Manisoul » qui a interprété en live un répertoire très varié. La choucroute, préparée par l'Auberge des Combrailles, a été très appréciée.

Les herbes poussent dans le cimetière

Finis l'usage des pesticides dans les cimetières. Résultat : les herbes poussent et certains usagers, sans nier l'intérêt de supprimer les produits phytosanitaires, manifestent leur mécontentement....



Les graviers n'empêchent pas la pousse des herbes vertes qui, doucement, mais sûrement, prennent possession des lieux. Le désherbage manuel a remplacé le désherbage chimique. C'est donc une gestion différente de l'entretien du cimetière qu'il faut envisager : les élus et agents communaux ont participé à plusieurs reprises à l'arrachage des herbes, mais cela reste compliqué et demande beaucoup de temps. Parmi les différentes solutions de désherbage étudiées, l'acquisition d'un désherbeur mécanique motorisé serait privilégiée, mais une démonstration, afin d'en évaluer l'efficacité, est nécessaire. En attendant, c'est avec un appareil fabriqué de manière artisanale par un élu, que nous avons pu rendre un cimetière parfaitement propre pour la Toussaint.



SICTOM : les bonnes résolutions pour 2024.

Au 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous !

C'est dans cette perspective que tout au long de l'année 2023, le SICTOM des Combrailles a distribué des composteurs individuels de jardin aux particuliers. Ce service s'accompagne d'une rapide formation obligatoire aux gestes de base du compostage. Il convient donc de réserver son composteur et une date de formation (durée de 30 minutes). Ainsi, il est nous est demandé de ne plus mettre de biodéchets (épluchures et restes alimentaires) dans la poubelle grise, ce qui réduirait son volume d'1/3. Par le compostage, ces déchets peuvent être valorisés pour obtenir un terreau fait maison. Sur Moureuille, un composteur pourra être mis à la disposition des locataires des logements communaux, de même qu'à proximité du lotissement d'Auvergne Habitat, si le besoin s'en fait sentir.

Autre nouveauté : l'entrée en vigueur d'une carte d'accès en déchetterie à partir du 1^{er} avril 2024.

Cette carte est gratuite et a pour but de faciliter l'accès aux 3 déchetteries de la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy, d'améliorer la qualité des services et de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Pour se procurer la carte :

- Un formulaire est à disposition dans votre mairie ou sur le site internet du Sictom des Combrailles
- Une permanence est ouverte au siège de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy (La Lanterne) : les mercredis et vendredis de 9h à 13h et de samedis de semaines impaires de 9h à 12h.

Réservation composteur et formation :

En ligne sur
www.valtom63.fr,
rubrique
« Mon VALTOM »

ou par téléphone au
06.74.82.20.39

Ma commune au naturel

Cette année encore, notre commune a été récompensée du prix d'encouragement dans sa participation à « Ma commune au naturel », dispositif mis en place par le conseil départemental du Puy-de-Dôme dans l'optique de s'engager vers des pratiques toujours plus portées vers l'écoresponsabilité et récompensant les communes tournées vers le défi de la transition écologique. Une petite délégation de la commission communale « cadre de vie et fleurissement » s'est donc rendue à Chauriat, le 14 décembre dernier pour recevoir ce prix, accompagné d'un bon d'achat de 100 € pour l'achat de végétaux.

En 2023, 86 communes du Département étaient inscrites au sein de cette démarche et 18 en sont ressorties primées suite à la visite du jury départemental. Les localités aspirantes doivent répondre à différents critères : le patrimoine végétal, la gestion environnementale, la qualité de l'espace public, la pertinence des aménagements paysagers... tout en proposant des actions en faveur du développement durable et de la transition écologique comme la limitation et la valorisation des déchets verts, l'économie de la ressource en eau ou la protection de la biodiversité.



Fort de cette reconnaissance, la municipalité compte bien poursuivre sa participation tout en progressant dans ses actions et en y associant les habitants de la commune. Une 1^{ère} démarche pourrait être l'adhésion à l'association des Jardiniers des Pays d'Auvergne (JPA) dont le président est venu récemment en mairie présenter l'association. L'objectif est de faciliter l'accès des jardiniers amateurs aux méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement et de la santé en favorisant le partage des connaissances et du savoir-faire entre ses adhérents. Exemples d'activités proposées par l'association JPA : compostage, paillage, ateliers de taille (fruitiers, rosiers), gestion de l'eau, troc'plants, achats groupés (graines, plants, terreau, etc...)

Nous souhaitons maintenant communiquer auprès de la population sur cette proposition d'adhésion aux Jardiniers des Pays d'Auvergne pour avoir un aperçu du nombre de personnes intéressées et l'opportunité (ou non) de se lancer dans cette nouvelle « aventure » ! (car il faudra bien sûr des volontaires pour s'en occuper...).

Les habitants de la commune intéressés par ce sujet sont conviés à une réunion d'information le samedi 10 février, à 10 h 30, à la salle des fêtes.



Informations pratiques

Des aides pour rénover son logement

Avec 67% des logements des 34 communes du territoire communautaire construits avant 1971 et 69% de du parc privé en DPE E, F ou G, le Pays de Saint-Eloy avait le devoir de se lancer dans une politique volontariste en matière d'habitat. C'est le cas depuis le 1^{er} janvier 2023, avec la mise en place d'un double dispositif pour aider les habitants à améliorer leurs logements.

Premièrement, 700 000€ ont été débloqués pour les cinq ans à venir pour abonder les financements déjà existants de l'Etat. Concrètement, si vous avez droit aux aides du gouvernement, la communauté de communes ajoute une enveloppe supplémentaire pour que votre reste à charge soit le moins élevé possible. Deuxièmement, un opérateur dédié, URBANIS, a été mandaté pour vous accompagner gratuitement et vous aider à monter vos dossiers de financement.

Urbanis tient d'ailleurs des permanences toutes les semaines :

- A Saint-Eloy-les-Mines, de 10h à 13h, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois, à la médiathèque.
 - A Saint-Gervais d'Auvergne, de 10h à 13h, le 1^{er} lundi du mois, à la Maison France Service
 - A Pionsat, de 10h à 13h, le 3^{ème} jeudi du mois, à la mairie.
- Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous.

Les conseillers sont également disponibles :

Par téléphone au 04 73 90 00 08

Par mail à ameliorationlogements-PSE@urbanis.fr

ILLIWAP et site internet

Pour suivre l'actualité de Moureuille :

- téléchargez l'application **ILLIWAP** sur votre smartphone. Par ce dispositif, vous recevez l'actualité, les alertes et les événements programmés sur la commune.

- connectez-vous sur le site de la commune : moureuille.fr



Echéances électorales

Elections européennes le 9 juin 2024.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes

Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin..
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

Recensement militaire

Bientôt 16 ans !
Pensez au recensement

En 2024, sont concernés les filles et garçons nés en 2008. Ils doivent se présenter à la mairie du domicile dans un délai de 3 mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. **L'attestation de recensement est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

« Projet de mine de lithium dans l'Allier » Premières informations sur le débat public

Au printemps 2024, la Commission Nationale du **débat public** (CNDP) va organiser un débat public sur le projet de mine de lithium porté par la société Imerys à Echassières, sur le site de sa carrière de Beauvoir.

Un débat public est une grande concertation, organisée **en toute indépendance** par la CNDP : ni Imerys, ni aucune autre institution ne peuvent imposer leurs souhaits. Une équipe d'une demi-douzaine de personnes, présidée par Mathias Bourrissoux, est d'ores et déjà en train de préparer ce débat, pour un lancement prévu en mars prochain.

L'objectif du débat public est d'informer sur le projet et que toutes les personnes concernées puissent donner leur avis. Qui est concerné ? Tout le monde ! Les riverains, les habitants des territoires alentour, le département de l'Allier dans son ensemble. Au-delà, la France entière peut être intéressée par l'ouverture de cette mine, car elle permettrait d'extraire un métal utile pour produire des batteries, dans le cadre de la transition écologique.

Le débat durera plusieurs mois, pour que tout le monde puisse parler des nombreux enjeux : quels impacts du projet sur l'environnement ? Quelles propositions pour les différents sites de production à construire ? Le projet est-il utile à la transition écologique ? Quels bénéfices sociaux et économiques pour le territoire ? Etc...

À la fin du débat public, la CNDP analysera tous les avis et rédigera un compte-rendu, public, avec des questions et des recommandations. Imerys devra répondre à ces recommandations sous 3 mois.

La CNDP publiera de nombreuses informations quelques semaines avant l'ouverture du débat : vous en serez informés dès que possible.

+D'INFOS

Les premières informations sur le débat public sont disponibles ici :

www.debatpublic.fr/projet-de-mine-de-lithium-dans-lallier-4602

Les objectifs du projet, selon son responsable Imerys :

- Produire le lithium nécessaire aux batteries de 700 000 voitures par an, pendant au moins 20 ans.
- Diminuer la dépendance européenne en lithium provenant d'autres pays.
- Fournir les « gigafactories », usines géantes de batteries, en construction en France et en Europe.

Le projet comprendrait 4 installations principales :

- La mine : à construire sous la carrière actuelle de kaolin, c'est ici qu'est extrait le minerai.
- L'usine de concentration : premier site de traitement du « mica lithinifère. »
- La plateforme de chargement ferroviaire : pour acheminer le minerai jusqu'à l'usine de conversion.
- L'usine de conversion : le mica est traité pour obtenir le produit final, une poudre de lithium.

Les alternatives envisagées, à ce stade, sont :

- Ne pas réaliser le projet.
- Recycler davantage le lithium.
- Extraire le lithium autrement (par ex., via la géothermie).
- Exploiter d'autres gisements en France.



Sapeurs Pompiers

Les sapeurs pompiers sont à la recherche de volontaires ! Alors pourquoi pas vous ? Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner sur le site internet des Sapeurs Pompiers du Puy de Dôme : www.sdis63.fr. Notre commune est rattachée à deux centres de secours :

- 1^{er} centre d'intervention : Servant (contact : 06 27 26 80 43)

- 2^{ème} centre d'intervention : Saint Eloy-les-Mines (contact : 04 73 85 08 24)

En cas d'urgence contacter le 18.

Entreprises & Commerces

• Assistantes maternelles agréées

DELPHINE DECAMBRON

✉ 14 Les Chevaliers
63700 Moureuille
☎ 06 62 30 77 48

VIRGINIE FAUCONNET

✉ 6 Peubras - 63700 Moureuille
☎ 07 88 00 33 09

• Produits locaux

AU COIN DE PARADIS

VENTE DE MIEL

Annick PETERS

✉ 1 Impasse du Petit Champ
Peubras - 63700 Moureuille
☎ 04 73 52 38 79 // 06 42 01 59 55

• Travaux agricoles

E.T.A. BERTHON NICOLAS

Travaux agricoles - Terrassement -
Élagage - Assainissement

✉ 2 Le Château - 63700 Moureuille
☎ 06 0916 30 20

JSM BATTAGE

Battage Céréales - Travaux agricoles

✉ Les Bruyères - 63700 Moureuille
☎ 06 10 78 69 06 // 06 04 43 41 74

• Artisans

ENTREPRISE BERTHON JÉRÔME

Menuiserie - Ramonage -
Isolation - Zinguerie

✉ 1 La Garenne - 63700 Moureuille
☎ 04 73 52 43 77 // 06 89 49 62 39

EM BOIS

Charpente - Couverture -
Construction bois

✉ 25 La Lubièrre - 63700 Moureuille
☎ 06 77 05 40 96

CROCOPIC

Maroquinerie artisanale et créative

✉ La Maison de l'Entrepreneur
Rue des Chazelles
63700 Saint Eloy les Mines /
4 Les Gatons - 63700 Moureuille
@ crocopic.maroquinerie@gmail.com
☎ 07 88 97 59 75

• Services

CÉLINE CRUVELLIER

Coiffure à domicile

✉ 7 Peubras - 63700 Moureuille
☎ 06 24 35 44 26

AMANDINE COIFF'

Coiffure à domicile

✉ 2 Le Château
63700 Moureuille
☎ 06 25 81 59 29

• Tourisme

CHALET NATURE

Location de 3 chalets - M. et Mme KLYSZ

✉ 1 Chez Brèche
63700 Moureuille
☎ 04 73 85 12 07

LEO ET KIM SCHROEVERS

Location de 7 gîtes

✉ 6 La Lubièrre
63700 Moureuille
☎ 04 73 52 33 24 // 07 86 45 28 02
@ lieven.schroevers@orange.fr

LE FOUR À PAIN - JULIETTE MICHEL

Location d'1 gîte

✉ 4 L'Etang - 63700 Moureuille
☎ 06 69 23 95 50
@ lefourapain-moureuille@outlook.fr

• Restauration

AUBERGE DES COMBRAILLES

Chantal et Renaud BRUNAUD

✉ 3 Rue Principale - Le bourg -
63700 Moureuille
☎ 04 73 52 17 62 // 06 60 19 85 42

Les personnes souhaitant qu'apparaisse leur activité dans cette rubrique, ainsi que sur le site « moureuille.fr », sont invitées à présenter leur demande au secrétariat de mairie.



Comptes 2023 - Budget général

Investissement

Fonctionnement

DÉPENSES D' INVESTISSEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Capital des emprunts	26 300,00	24 990,04
Remboursement des cautionnements reçus	2 000,00	-
Immobilisations incorporelles	34 000,00	-
Immobilisations corporelles	125 980,00	36 476,81
Immobilisations en cours	91 600,00	-
Subventions d'équipement versées	50 000,00	6 702,00
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	120,00	111,55
Déficit d'investissement 2022 reporté	45 160,66	45 160,66
Total	375 160,66 €	113 441,06 €

RECETTES D' INVESTISSEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
F.C.T.V.A.	4 200,00	4 226,11
Excédent de fonctionnement capitalisé	45 160,66	45 160,66
Taxe d'aménagement	2 200,00	2 292,11
Subventions d'équipement	17 800,00	6 504,00
Emprunts	-	-
Dépôt de garantie	2 000,00	-
Virement de la section de fonctionnement	300 000,00	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 800,00	3 789,37
Total	375 160,66 €	61 972,25 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Charges à caractère général	205 155,94	75 689,35
Charges de personnel	67 150,00	60 728,78
Reversement de produits	11 794,00	2 476,00
Autres charges de gestion courante	73 110,00	46 726,40
Charges financières	4 000,00	3 627,18
Charges exceptionnelles	-	-
Dépenses imprévues	-	-
Virement à la section d'investissement	300 000,00	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 800,00	3 789,37
Total	665 009,94 €	193 037,08 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Atténuation de charges	-	-
Produits des services	12 204,00	11 821,34
Impôts et taxes	26 500,00	22 576,97
Fiscalité locale	103 950,00	101 660,12
Dotation et participations	126 251,00	186 454,63
Autres produits (revenus, immeubles)	23 000,00	22 740,48
Produits financiers	-	11,03
Produits exceptionnels	-	171,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-
Excédent 2022 reporté	373 104,94	373 104,94
TOTAL	665 009,94 €	718 540,51 €

État de la dette

Année de réalisation	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux en %	Dette en capital à l'origine	Annuité 2023
2012	Programme logements	Crédit Mutuel	15	7,40 %	100 000,00 €	8 533 €
2014	Travaux église	Caisse des Dépôts	20	3 %	70 000,00 €	4 760 €
2017	Renégociation emprunts : Assainissement Traversée du bourg	Crédit Agricole	8	1,15 %	87 110,61 €	11 460 €
2017	Salle polyvalente	Crédit Agricole	12	1,35 %	40 000,00 €	5 143 €

Subventions et aides financières allouées au cours de l'année 2023

Anciens Combattants	50 €
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	50 €
Comité des Fêtes	750 €
Paroisse Ste Marie en Combrailles	70 €
Club de l'Amitié	350 €
A.C.C.A. (Société de chasse)	200 €
Equin'Oxe	120 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Servant	250 €
Amicale des donateurs de sang bénévoles de St Eloy les Mines	50 €
OGEC Collège Jeanne d'Arc (voyage en Pologne)	150 €
Aide aux familles (voir ci-après)	1770 €

Actions en faveur des familles

• Aide à l'achat de fournitures scolaires et à la pratique d'activités sportives ou culturelles

La municipalité accorde des aides financières aux jeunes domiciliés dans la commune à titre permanent :

- bon d'achat d'une valeur de 30 € pour les élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire : 25 bénéficiaires pour un total de 750 €
- participation de 30 € pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle (de 2 ans à 18 ans) : 26 bénéficiaires pour un montant total de 780 €

• Participation aux voyages scolaires

La municipalité a également accordé une aide de 60 € aux élèves de 3^{ème} qui ont participé à un voyage d'étude : 3 enfants ont bénéficié de cette contribution.

Recensement de la population

Le recensement de la population de Moureuille a été réalisé au mois de janvier 2023 par Marie-Laure Billaud, agent communal. Nous remercions les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils lui ont réservé facilitant ainsi sa mission. Le nombre d'habitants, qui ressort de cette enquête, est de 371 : une population en constante progression depuis les années 2000, le nombre d'habitants étant passé de 267 en 1999 à 371 en 2023 et une population « jeune », seulement 6,5 % des habitants ayant plus de 75 ans.

Démographie

• Naissances

- 23/02/2023 : **Olivia BONNET**
Mes parents : Emmanuel et Nina BONNET - Peubras
- 27/03/2023 : **Locyanna DEDINGER**
Mes parents : Christ DEDINGER et Marie THOMAS - Les Bruyères

• Mariages et Pacte Civil de Solidarité

- 05/08/2023 : **Rémi MOUTAT et Maëva PARENT** - Chez Brèche
- 16/06/2023 : **Willy NIAUX et Laura ANDRAUD** (PACS) - La Pique

• Décès

- 13/03/2023 : **Madeleine BEAULATON** (née BARTHÉLEMY) - 90 ans - Buxerolles
- 25/11/2023 : **Robert BEAULATON** - 96 ans - Buxerolles (*)

• Inhumations dans le cimetière de Moureuille (personnes non résidentes dans la commune)

- **André JOBERT** - décédé le 05/05/2023
- **Suzanne BEAUDONNET** née PLAMANDON - décédée le 27/07/2023
- **André GUYOT** - décédé le 04/08/2023
- **Lucette GOMINET** - décédée le 05/09/2023
- **Farida COSSON** née CHATOURE - décédée le 30/11/2023

État Civil



Mariage Moutat et Parent



PACS Niaux - Andraud

Robert Beaulaton était le doyen de notre commune : il nous a quitté à l'aube de ses 97 ans. Très éprouvé par la longue maladie de son épouse Madeleine et son décès au mois de mars dernier, l'âge avançant, Robert, ne se sentait plus en sécurité chez lui et avait préféré rejoindre un EHPAD près de chez ses enfants où il ne résida que quelques jours. Robert a été conseiller municipal durant 41 ans, de 1971 à 2002, occupant pendant un mandat la fonction d'adjoint au maire. Faisant très souvent office d'agent polyvalent, nous ne pouvons que saluer son dévouement au service de notre commune et sa disponibilité pendant toutes ces années. Bien que retiré de la vie municipale, il

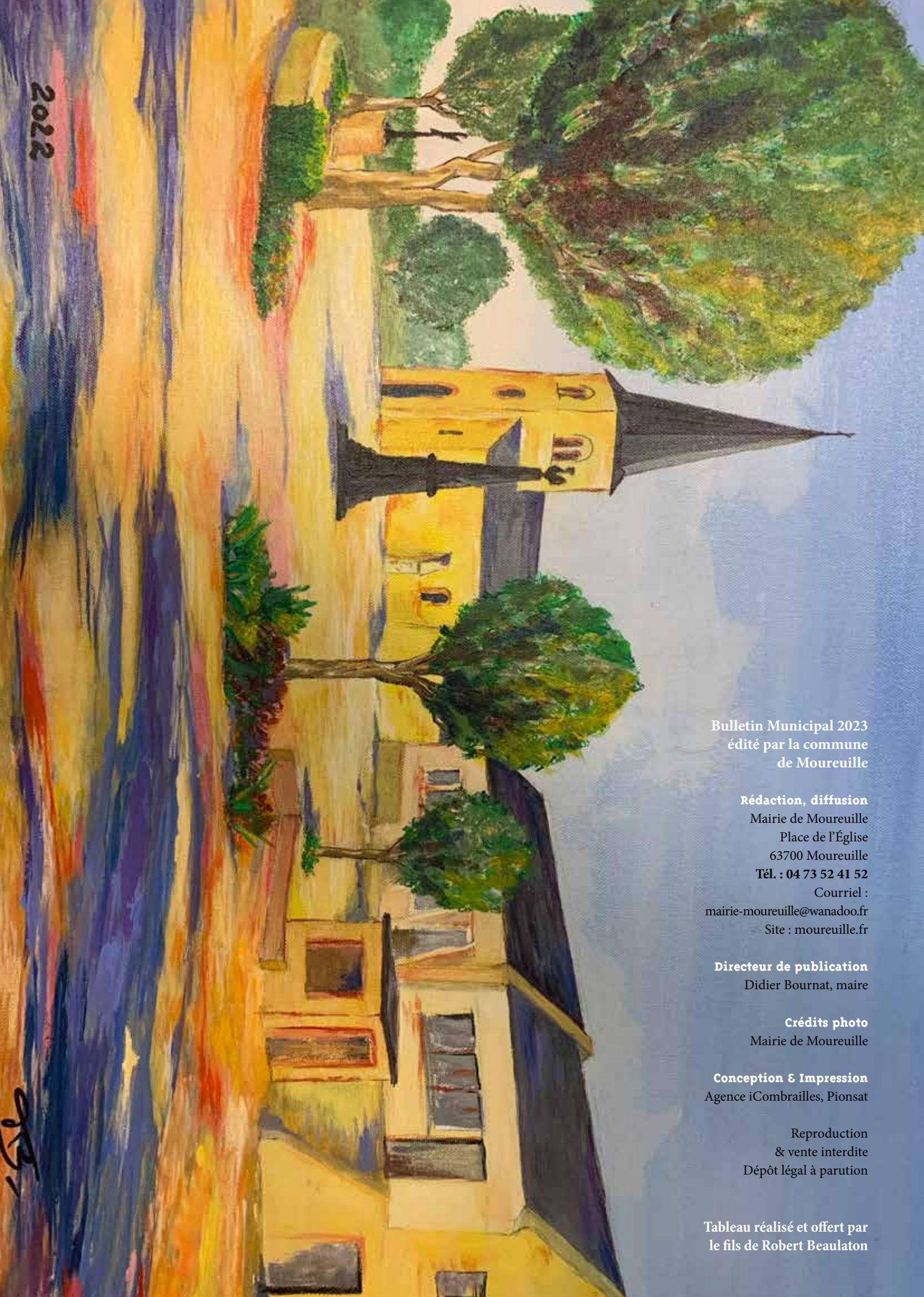
s'intéressait vivement à sa commune et au travers des visites que nous lui rendions, il était curieux de savoir ce qu'il s'y passait.

Au-delà du souvenir d'un homme dévoué, discret, passionné par le jardinage, le bricolage, aimant voyager, c'est un moment fort et émouvant, partagé avec Robert, que nous conserverons : la visite que nous lui avons rendue quelques jours avant son départ pour l'EHPAD, avant qu'il ne ferme la porte de sa maison définitivement... Que ces quelques lignes soient l'expression de notre reconnaissance pour son engagement dans la vie municipale de Moureuille et le témoignage de notre amitié à sa famille.

Nouveaux résidents

Villages	Noms
Les Chevaliers	Mme MARTIN Léa
Les Bruyères	M. DEDINGER Georges et Mme COLOGNAC Laurence
Buxerolles	M. et Mme SCHOONDERBEEK Martin
Buxerolles	M. LAGRANGE Antony et Mme CHALLIER Titiane
Buxerolles	M. DUGLEUX Bernard
La Lubièrre	M. CHRETIEN Mathieu / Mme GIROD Sylvaine
La Fougère	Famille MEZIANE

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les familles qui se sont installées sur la commune. Il peut y avoir des oublis sur notre liste car les nouveaux résidents ne viennent pas toujours se présenter en mairie, aussi nous les invitons à venir nous rencontrer.



2022

Bulletin Municipal 2023
édité par la commune
de Moureuille

Rédaction, diffusion

Mairie de Moureuille
Place de l'Église
63700 Moureuille
Tél. : 04 73 52 41 52
Courriel :
mairie-moureuille@wanadoo.fr
Site : moureuille.fr

Directeur de publication

Didier Bournat, maire

Crédits photo

Mairie de Moureuille

Conception & Impression

Agence iCombrailles, Pionsat

Reproduction
& vente interdite
Dépôt légal à parution

Tableau réalisé et offert par
le fils de Robert Beaulaton

R.B.